

**Elections 2020
Ville d'Épernay**

Réponse De M.ANGERS

Liste Epernay en Commun

J'ai pris connaissance du questionnaire que vous m'adressez. Notre programme n'est pas encore bouclé et je ne suis pas sûr d'avoir réponse à toutes les questions, notamment celles qui supposeront des arbitrages budgétaires. Néanmoins, il m'apparaît utile de vous préciser d'ores et déjà dans quel état d'esprit mon équipe et moi aborderons la compétence scolaire au sein de notre exécutif, si nous sortons vainqueurs de la prochaine échéance municipale.

Nous souhaitons dynamiser la démocratie locale, la rendre plus participative, cela vaudra aussi pour la compétence scolaire et toutes ses parties prenantes. Les fédérations de parents d'élèves bénéficieront elles aussi d'une écoute attentive et régulière au fil du mandat.

Deux sujets me tiennent personnellement à cœur. Premièrement, n'oublions pas que l'école de la République doit offrir à chaque citoyen les moyens de conduire sa vie, d'assumer ses choix, de se forger une liberté de conscience, de ne pas se laisser manipuler par des forces obscures, etc..Au sortir de l'école élémentaire, l'école de la République répond-elle à ce que nous attendons d'elle ? Pas si sûr, si l'on s'en tient aux statistiques d'enfants en difficulté et qui décrocheront bientôt. Le rôle d'une commune doit certainement se situer là, au cœur du périscolaire, en intelligence avec les services du Rectorat, à s'assurer que les apprentissages de base (lecture, compréhension de la lecture, opérations de base...) ont été compris. Evidemment, l'accès à de nouveaux outils, culturels ou sportifs, durant ce temps est aussi essentiel. Les enfants les plus en difficulté sont souvent issus de quartiers sensibles avec des parents souvent non diplômés. Qui peut donc aider ses enfants avec un déterminisme social délicat, si ce n'est la collectivité. Donc oui, il faut tendre vers la gratuité pour le périscolaire (et aussi la cantine, mais je vais y revenir). Deuxièmement, le second enjeu sera le réchauffement climatique. Alors que par le passé, les canicules se cantonnaient aux mois de vacances scolaires, en 2019 nous avons connu un épisode caniculaire en juin. Les prévisionnistes prévoient une hausse des températures moyennes jusqu'à +2° en 2050, ce qui signifiera des températures élevées en mai, juin, septembre, octobre. Nos locaux sont-ils adaptés ? Nos cours de récréation seront-elles suffisamment ombragées ? Avec des essences convenables et qui résisteront ? Des points fraîcheur existent-ils en suffisance ? Je crois qu'il nous faut anticiper l'adaptation de nos locaux sur la base de ce postulat, dans le respect des normes réglementaires induites par ailleurs. Les enfants sont, je l'ai déjà dit, des citoyens en devenir. Nous comptons donc leur faire bénéficier d'ici la fin du mandat d'un vaste plan maraîchage bio, dont nous dévoilerons prochainement la teneur. L'idée débouchera sur la création d'une légumerie destinée à achalander en particulier la restauration publique collective. Evidemment, recréer une cantine destinée à cuisiner des repas avec des denrées issues de circuits courts et bio constituera un objectif, et un pas vers la gratuité, vers la spécificité aussi (végétarien), mais là tout n'est que volonté politique à arbitrer vers ces fonctionnements nouveaux. Mon équipe a cette volonté politique de s'intéresser à ses jeunes et privilégiera cet arbitrage.

En ce qui concerne les transports scolaires, je suis circonspect de voir la file de voiture en attente matin et soir (à l'école Bachelin à quelques encablures de mon domicile) avec tout au plus un enfant par véhicule. La réponse n'est pas que dans la compétence scolaire, mais nous envisagerons la mise en place d'assises de la mobilité pour favoriser l'émergence de modes de circulation alternatifs. Nous ne manquerons pas de vous interroger à ce moment-là.

Bien sûr que les ATSEM ont un rôle important à jouer à un moment où les plus jeunes ont à se construire dans leur rapport à l'autre. Mais à ce stade de la conversation, je ne m'avancerai pas sur un arbitrage numérique, si ce n'est de s'inscrire dans une continuité au 1er budget, on verra quand on sera en place les voies d'amélioration. Par contre, je note l'idée de formation, ne serait-ce que pour clarifier le périmètre institutionnel au côté de celui de l'enseignant.

Espérant avoir apporté un éclairage sur les grands sujets, regrettant peut-être de ne pas être plus précis sur certains aspects, je m'engage, une fois aux affaires, à vous garantir l'écoute indispensable sur une thématique fondamentale pour l'avenir de notre Société.

Bien à vous.

JP ANGERS